



PERDRE LA SANTÉ OU LA VIE AU TRAVAIL... ÇA SUFFIT !

Le monde du travail n'est pas sûr !

Dans le monde, chaque année, on dénombre près de 380 millions d'accidents du travail, entraînant absences, handicaps... voire la mort : plus de 3 millions de décès sont liés aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles.

Les décès consécutifs à une maladie professionnelle sont également en hausse. À ces décès s'ajoutent des milliers d'accidents graves, laissant des séquelles lourdes, parfois durables, et conduisant trop souvent à des licenciements pour inaptitude.

L'accidentologie au travail n'est pas une fatalité !

Les accidents du travail graves et mortels ne sont pas dûs au hasard : ils sont évitables et résultent souvent de choix visant à maximiser les profits. L'urgence, le manque de prévention – y compris genrée – et des organisations du travail nocives aggravent les risques.

Renforcer le pouvoir d'agir des salariés !

Le pouvoir d'agir des salariés et de leurs représentants dans les entreprises doit être renforcé. En particulier, les CHSCT, institutions indispensables à la prévention des risques professionnels, doivent être remis en place, avec des prérogatives nouvelles, et être accessibles à tous les travailleurs !

**LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SANTÉ ET DE LA
SÉCURITÉ AU TRAVAIL EST L'OCCASION DE VISIBILISER LES
MORTS ET BLESSURES AU TRAVAIL ÉVITABLES.**

**TOUTES ET TOUS MOBILISÉS
LE 28 AVRIL !**

- RAPPROCHEZ VOUS DE VOS UD ET UL -

**M
O
B
I
L
I
S
A
T
I
O
N**